

La Directrice de l'IAE Bretagne Sud

Vu les articles L612-6, L 613-1 et D612-36-2 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au master ;

Vu la circulaire du 28 février 2022 relative à l'admission et à l'inscription en première année des formations conduisant au diplôme national de master ;

Vu la délibération 74-2016 du CA du 08/07/2016 sur la délégation de pouvoirs aux directeurs de composante relative à la nomination et à l'organisation des jurys ;

Arrêté : 25 - 10

Article 1^{er} : la commission d'examen des vœux de la 1^{ère} année de **Master mention Monnaie Banque Finance Assurance parcours Bancassurance et Finance Durable** est constituée de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2024/2025 en vue d'étudier les candidatures pour la rentrée 2025 :

Nom	Prénom	Fonction
Président : LELOUP	Sandrine	Responsable du Master 1 BAFD MCF
Membres : AUDIGIER	Nathalie	MCF
BEN JELILI	Riadh	MCF
CARRE	Emmanuel	PU
FAHMI	Youssef	MCF
SABKHA	Saker	MCF

Article 2 : la fonction de Président, ou de membre de commission ne peut être déléguée (pas de procuration). En cas de partage des voix, le Président a voix prépondérante. En cas d'empêchement, la directrice prend un nouvel arrêté de nomination de commission. Le Président de la commission fixe les dates de séance et convoque les membres de la commission dans le respect du calendrier national "Mon Master". La commission délibère valablement si la moitié de ses membres au moins est réunie.

Article 3 : les attributions de la commission sont les suivantes

- elle définit les modalités et les critères d'examen des candidatures ;
- elle examine l'ensemble des vœux des candidats ;
- elle établit la liste et le classement des candidats avec un avis favorable d'admission ;
- elle motive le refus d'admission des autres candidatures ;
- elle dresse le bilan de la campagne de candidatures et propose des conseils aux futurs candidats.

Article 4 : La directrice de l'IAE Bretagne Sud est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vannes, le 04 avril 2025

La Directrice de l'IAE,

Yolande Piris

